

Erasmus : Action clé 1 : Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-FP-2020

Déclaration de politique Erasmus+ - Cnam Grand Est

Le Cnam en Grand Est inscrit sa stratégie dans la durabilité. Il s'agit notamment de constituer un réseau d'établissements d'enseignement supérieur et d'entreprises qui aient la capacité d'accueillir nos élèves durant leurs périodes de mobilité. Inversement, notre établissement a pour objectif d'accueillir des étudiants étrangers dans ses cursus.

Pour atteindre cet objectif, le Cnam en Grand Est dispose déjà d'un réseau de partenaires transfrontaliers, à travers l'Europe et même dans le monde. Il s'agit dans un premier temps de le consolider, voire de l'étendre au Réseau Erasmus des établissements signataires de la présente Charte.

Jusqu'à présent, les mobilités ont été financées par les élèves eux-mêmes. Même si ces derniers sont en alternance, notre établissement prévoit, grâce à l'aide d'Erasmus +, de créer des bourses à la mobilité. Environ 200 élèves par an doivent réaliser une mobilité individuelle à l'international de 9 semaines minimum pour l'obtention du titre d'ingénieur. Les équipes pédagogiques et administratives doivent les accompagner dans leurs démarches.

La valeur ajoutée européenne est donc indéniable : nous avons des besoins de coopérations Européennes multilatérales qu'une approche strictement nationale, régionale ou locale ne pourrait nous apporter.